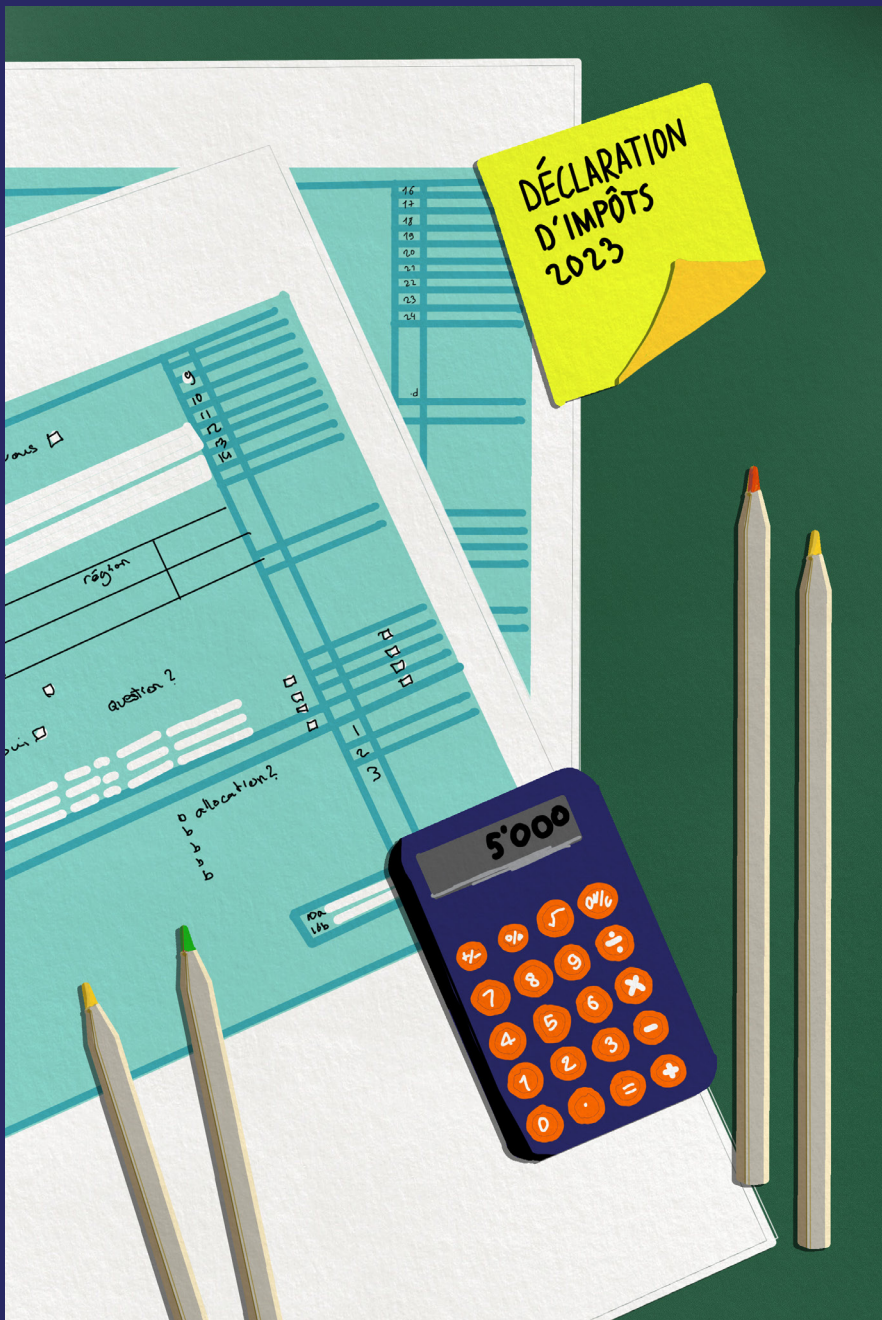


Permanence impôts



Hospice général

POINTJEUNES

Comprendre et remplir sa déclaration d'impôts, un acte citoyen incontournable !

Pour vous soutenir dans ce processus parfois complexe, nous avons mis en place une permanence durant laquelle nous répondrons à vos questions et vous aiderons à remplir votre déclaration d'impôts.

Gratuit, sans inscription.

Dates et heures de la permanence

Jeu. 07.03.24	soir	16h30 – 19h30
Jeu. 14.03.24	soir	16h30 – 19h30
Ven. 15.03.24	matin	09h00 – 12h00
Jeu. 21.03.24	soir	16h30 – 19h30
Ven. 22.03.24	matin	09h00 – 12h00
Jeu. 18.04.24	soir	16h30 – 19h30
Jeu. 25.04.24	soir	16h30 – 19h30
Ven. 31.05.24	matin	09h00 – 12h00
Jeu. 13.06.24	soir	16h30 – 19h30
Jeu. 20.06.24	soir	16h30 – 19h30
Ven. 21.06.24	matin	09h00 – 12h00

Fermeture des portes 30 minutes avant la fin.

Pensez à apporter votre déclaration d'impôts et les justificatifs en fonction de votre situation

- **les documents liés aux revenus** (par exemple: fiche de salaire, attestation Hg, chômage, rente, allocations familiales, logement, bourse, pension alimentaire reçue, etc.)
- **les documents liés aux déductions** (par exemple: relevés bancaires, frais médicaux, primes de votre caisse maladie, pension alimentaire versée, etc.)

Infos pratiques

Hospice général

Point jeunes

Glacis-de-Rive 12

1207 Genève

T 022 420 55 55

pointjeunes@hospicegeneral.ch

Du lundi au vendredi de 13h00 à 17h00



hospicegeneral.ch